



Syndicat des professeurs et des professeures  
Université du Québec à Trois-Rivières

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF  
DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES DE L'UQTR**  
Jeudi 26 janvier 2023 (PV-CX654)  
11 h  
Plateforme Zoom

**Présences**

Professeur Gilles Bronchti, président  
Professeure Sonia El Euch, vice-présidente aux relations de travail (VPRT)  
Professeur Marc Beauregard, vice-président aux affaires syndicales (VPAS)  
Professeur Denis Leroux, vice-président aux affaires universitaires (VPAU)  
Professeure Marianne Paul, vice-présidente aux services à la collectivité (VPSC)  
Professeure Mireille Dubé, vice-présidente aux communications et secrétaire (VPCOM)  
Professeur Pier-Luc Lajoie, trésorier  
M. François Landry, conseiller aux affaires universitaires (CAU)

**Absence**

M<sup>me</sup> Diane Beauchemin, conseillère aux relations de travail (CRT)

---

Gilles Bronchti préside la réunion et François Landry agit à titre de secrétaire.

---

**CX654-26-01-2023-00      Projet d'ordre du jour**

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion 12 janvier (PV-CX653)
4. Affaires découlant
5. Correspondance et information
6. Rapport des officières et des officiers
7. Négo 2023
8. CIRAC – Consultation sur la proposition de modifications des assurances collectives
9. Renouvellement de mandat du VRRD – Représentant.e du SPPUQTR
10. Projet d'ordre du jour de la réunion du conseil syndical du 2 février 2023
11. Date de la prochaine réunion : 16 février 2023
12. Clôture de la réunion

**CX654-26-01-2023-01      Ouverture de la réunion**

Le quorum étant constaté, le président souhaite la bienvenue aux collègues.

**CX654-26-01-2023-02      Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Le président présente l'ordre du jour de cette réunion.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la 654<sup>e</sup> réunion du comité exécutif.

**CX654-26-01-2023-03      Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 12 janvier 2023 (PV-CX653)**

**PV-CX653-12-01-2023**

Le président présente le procès-verbal de la 653<sup>e</sup> réunion du comité exécutif tenue le 12 janvier 2023.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 653<sup>e</sup> réunion du comité exécutif tenue le 12 janvier 2023.

**CX654-26-01-2023-04      Affaires découlant**

Le président parcourt les sujets figurant aux affaires découlant.

Le point ne fait l'objet d'aucune discussion.

**CX654-26-01-2023-05      Correspondance et information**

Le point ne fait l'objet d'aucune discussion.

**CX654-26-01-2023-06      Rapport des officières et des officiers**

Président

- Présentation de la décision et des avis préparés par le Comité pour la liberté académique (COPLA) de la FQPPU portant sur la liberté académique.
- Rencontre à venir avec la direction d'une école.

VPRT et VPAS

- Le cheminement des dossiers en cours est présenté.
- Le VPAS présente l'évolution du dossier traitant des frais de déplacement pour un professeur enseignant sur différents campus de l'UQTR (*c.f. PV-CX652-08-12-2022-06*).
- Un professeur a été convoqué par l'administration en lien avec ses activités professionnelles extérieures.
- Un grief a été déposé pour non-respect de la convention collective (priorisation) où professeur.e.s et chargé.e.s de cours ont été informé de la disponibilité des cours pour la session par l'entremise d'un même courriel envoyé par le département.
- Rencontre avec le procureur du Syndicat en lien avec une professeure convoquée par le Service des ressources humaines. Celle-ci se dit injustement traitée par ce service.
- Le DGAAP, à titre d'administrateur délégué au Département des sciences de l'éducation, a demandé à être remplacé dans cette fonction. Seule une chargée de cours s'est proposée.

*Le président et le VPAU se retirent pour les deux prochains points.*

- Une lettre d'entente sera signée en lien avec le CASSI (*c.f. PV-CX652-08-12-2022-06*).
- Reconduction de la lettre d'entente en discussion pour le Département des sciences infirmières. L'administration de l'UQTR demande qu'une cadre assume la coordination du département et du CASSI. La VPRT affirme que

la lettre d'entente pourra être reconduite, bien que le projet initial n'a pas fonctionné (démissions de directions de programmes). Le modèle convenu par lettre d'entente (direction administrative et direction pédagogique) au Département des sciences de l'activité physique serait envisagé pour ce département. Le modèle de direction adjointe pourrait aussi être appelé si nécessaire.

- Présentation de la proposition de la lettre à être envoyée au recteur et aux vice-recteurs concernant le projet de *Règlement sur l'exercice des pouvoirs en cas de situation exceptionnelle*.

#### VPAU

- Présentation des résultats d'un sondage suivant la séance d'information dans le cadre du processus de promotion des professeur.e.s. Les participant.e.s à cette séance ont indiqué unanimement avoir trouvé pertinent le contenu de la séance. Le VPAU souligne que le DGAAP est le représentant de l'administration de l'UQTR qui présente les informations à cette séance, alors qu'il ne joue pas de rôle dans le processus de promotion. Le VPAU privilégierait les vice-recteurs académiques dans ce rôle puisqu'ils sont membres du comité de promotion.
- Le conseil d'administration et le comité exécutif de l'UQTR se réunissent le lundi 30 janvier. Le nom du ou de la futur.e VRAF sera dévoilé.
- Le comité de gestion des espaces et locaux s'est réuni le 23 janvier. Les travaux de ce comité devraient s'échelonner sur une période de 2 ans. Les membres du comité exécutif discutent de l'utilisation des bureaux des professeur.e.s.
- Le comité de santé et mieux-être s'est réuni le 17 janvier. Il a notamment été question du recours à une ressource à la disposition des directions départementales en cas de conflit entre deux professeur.e.s.

#### VPSC

- Afin de souligner l'excellent travail, la patience et la contribution de Alain Gamelin, David Dufresne-Denis et Alain Ledoux qui vont au-delà de ce que prévoyaient leurs contrats dans le cadre de la production de document pour le 50<sup>e</sup> du Syndicat, des cartes-cadeaux du regroupement *Les Libraires.ca* d'une valeur respective de 75 \$, 50 \$ et 25 \$ leur ont été acheminées (c.f. *PV-CX646-08-09-2022-06*).
- La prochaine réunion du comité des services à la collectivité, où il sera notamment question des cadeaux à remettre aux professeur.e.s retraité.e.s pour l'année 2022, se tiendra le mardi 31 janvier. Le Syndicat dispose actuellement de deux sérigraphies produites originellement à 25 exemplaires chacune. La sérigraphie *Amplitude mélodie*, de l'artiste Isabelle Clermont, est la préférée des professeur.e.s retraité.e.s (reste 8 exemplaires en inventaire). La seconde, *Algunos Vuelan*, de l'artiste Alexandra Basanes, est moins affectionnée (24 exemplaires en inventaire).

#### VPCOM

- Rencontre à venir du comité de mobilisation le 27 janvier. Les membres du comité ont demandé un résumé des travaux du comité de négo.
- La VPCOM présente des propositions de logo pour illustrer les outils de communications dans le cadre de la présente négociation pour le renouvellement de la convention collective.

Trésorier

- En compagnie du CAU, participation le 26 janvier à une réunion avec le Syndicat du personnel professionnel et le Syndicat des employés de soutien de l'UQTR concernant la proposition de modification des assurances collective.
- Présentation du budget révisé 2022-2023 de l'UQTR. Le principal fait saillant est l'ajout de 34 membres du personnel et de 2 professeur.e.s. La masse salariale compte pour 76,1 % des dépenses de l'Université, alors que la norme fixée par le bureau du VRAF est de 80 %.

*Le VPAS quitte la réunion.*

#### **CX654-26-01-2023-07 Négo 2023**

Le trésorier présente un projet de contre-proposition à l'offre salariale déposée par la partie patronale le 20 décembre dernier.

Les clauses remorques figurant dans les conventions collectives du Syndicat des chargés de cours et du Syndicat du personnel professionnel sont discutées. Le comité de négo s'attend à recevoir sous peu une nouvelle proposition salariale.

#### **CX654-26-01-2023-08 CIRRAC – Consultation sur la proposition de modifications des assurances collectives**

Le trésorier présente la proposition de modifications aux assurances collectives.

Chacun des syndicats et associations membres du CIRRAC doit se prononcer pour ou contre les modifications proposées au plus tard le 17 mars 2023. En respect des statuts et règlements du CIRRAC (art. 10.2), la règle de la double majorité s'applique : majorité des syndicats et associations membres et majorité des professeur.e.s.

Le trésorier présentera cette proposition de modifications aux délégué.e.s du conseil syndical lors de la réunion du 2 février. Après discussion, les membres du comité exécutif feront la recommandation d'organiser une assemblée générale extraordinaire le jeudi 9 mars à 9h via la plateforme Zoom.

#### **CX654-26-01-2023-09 Renouvellement de mandat du VRRD – Représentant.e du SPPUQTR**

Le président invite le CAU à présenter le point.

Le CAU indique que M. Sébastien Charles, vice-recteur à la recherche et au développement, sollicite un renouvellement de mandat. Celui-ci arrivera à échéance le 25 septembre prochain.

Conformément à la *Procédure de nomination du VRRD* de l'UQTR, le Syndicat doit désigner un.e professeur.e pour être membre du comité de sélection.

Après discussion, le comité exécutif désigne la professeure Sonia El Euch à titre de représentante du Syndicat pour être membre du comité de sélection dans le cadre du processus de renouvellement du VRRD.

**CX654-26-01-2023-10      Projet d'ordre du jour de la réunion du conseil syndical du 2 février 2023**

La VPCOM présente le projet d'ordre du jour de la réunion du conseil syndical du 2 février 2023.

1. Ouverture de la réunion
2. Vérification du quorum
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour de la réunion (CS353)
4. Rapport du comité des relations de travail
5. Info-Négo
6. CIRAC - Consultation sur la proposition de modifications des assurances collectives
7. Fonds de défense professionnelle – Modification règle 3
8. Tribune des délégué.e.s
9. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 1<sup>er</sup> décembre 2022 (PVCS352)
10. Information et dépôt de documents
  1. Dépôt des procès-verbaux du comité exécutif (PV-CX651 à PV-CX653)
11. Affaires nouvelles
12. Date de la prochaine réunion régulière : 16 mars 2023
13. Clôture de la réunion

**CX654-26-01-2023-11      Date de la prochaine réunion**

Le président rappelle que le comité exécutif se réunira le jeudi 16 février 2023.

**CX654-26-01-2023-12      Clôture de la réunion**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h 12.

---

Gilles Bronchti  
Président de la réunion

---

François Landry  
Secrétaire de la réunion